



intotos

Communauté de communes

BELLEGARDE SAINTE MARIE, BELLESSERRE, BRETX, BRIGNEMONT, CABANAC SEGUENVILLE, CADOURS, CAUBIAC, COX, DAUX, DRUDAS, GARAC, GRENADE, LAGRAULET ST NICOLAS, LARÉOLE, LARRA, LAUNAC, LE BURGAUD, LE CASTERA, LE GRÈS, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT, ONDES, PELLEPORT, PUYSEGUR, SAINT-CÉZERT, SAINT PAUL, THIL, VIGNAUX

PRODUCTION DE DÉCHETS

Changeons ensemble nos habitudes !

Lutte contre les dépôts sauvages, mise en place de colonnes enterrées, collectes supplémentaires, ... la Communauté de communes travaille pour diminuer les nuisances liées à la gestion de vos déchets.

Et si la solution était de ne plus en produire ?

Les exigences de la Loi de Transition Énergétique nous imposent de mettre en œuvre des actions de prévention pour diminuer les tonnages de déchets à incinérer ou à recycler.

A cet effet, la Communauté de communes vous accompagne en vous proposant notamment des guides pratiques disponibles en téléchargement sur le site internet de la communauté :

- "Guide des bonnes pratiques pour réduire nos déchets",
- "Fabriquer ses produits ménagers",
- "C'est la fête, "fête" moins de déchets".

Elle vous propose également l'adoption de poules ou l'acquisition de composteurs.

Après 7 ans de baisse, les tonnages de déchets jetés augmentent à nouveau sur notre territoire. Ensemble, changeons nos habitudes pour ré-inverser la courbe !



Jeu concours

La Communauté de communes propose à tous les enfants de 8 à 12 ans, en projet d'école ou en projet individuel un jeu concours sur la prévention : "Création Zéro Déchets".

Inscriptions et renseignements sur le site internet de la Communauté de communes.

Fiscalité

Taxe ordures ménagères

La redevance générale, calculée en fonction du nombre de personnes au foyer, a été remplacée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au 1^{er} janvier 2017 pour les usagers de l'ancienne Communauté de communes des Coteaux de Cadours.

Ce passage de la redevance à la Taxe était déjà à l'étude par les Elus en raison de l'évolution de la composition des foyers qui était difficile à suivre, et aussi, en raison du taux d'impayés très important.

Lors de la fusion des 2 communautés de communes, imposée par le Préfet, les Elus ont été contraints d'harmoniser le mode de calcul et de perception du financement de la collecte des déchets entre tous les habitants. En effet, il n'est pas possible d'appliquer deux systèmes différents sur un même territoire.



Les services mis en œuvre sur les deux anciennes collectivités n'étant pas les mêmes, 2 taux de TEOM différents ont été votés en Conseil communautaire le 13 Avril dernier, sur les Communes de :

Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Menville, Merville, Montaigut, Ondes, Saint-Cézert, Saint Paul, Thil

Bellegarde Sainte Marie, Belleserre, Brignemont, Cabanac Seguenville, Cadours, Caubiac, Cox, Drudas, Garac, Lagraulet St Nicolas, Laréole, Le Castera, Le Grès, Pelleport, Puysegur, Vignaux

► le taux est maintenu à 13,5 %

► le taux est de 12,2 %

Le taux de 12,20 % correspond à un produit total équivalent à celui perçu antérieurement avec la redevance générale.

Cette taxe est calculée avec la taxe foncière sur la valeur locative du logement. A noter : les recettes de la TEOM servent uniquement au financement de la collecte des déchets ménagers.

Colonnes enterrées

Un autre outil pour mieux trier !

Soucieuse de diminuer l'impact écologique des collectes de déchets, la Communauté de communes démarre un programme de mise en place de colonnes enterrées.

20 points de collecte seront installés en trois ans sur le territoire.

Un point de collecte enterré est constitué de trois bornes : une pour la collecte du verre, une pour la collecte des emballages recyclables et une pour la collecte des ordures ménagères.



Ces colonnes enterrées viendront remplacer les bacs de collecte des ordures ménagères et des emballages, individuels et de regroupement, afin d'améliorer l'esthétique des centres de villages. Finis les bacs sur les trottoirs !

Deux points de collecte sont d'ores et déjà en place ; la collecte démarrera en décembre 2017.

Ce programme est inscrit dans la labellisation de la collectivité "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" par le Ministère de l'Environnement.

Les services techniques de la Communauté de communes se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information au 05 61 82 63 74.

Qualité du tri

Des bacs jaunes vidés avec les ordures ménagères ?



► Bac de tri non conforme

Afin d'optimiser le service, ce sont les mêmes véhicules qui collectent, différents jours, les ordures ménagères ou le tri. Les camions sont vidés quotidiennement au quai de transfert situé à Grenade à côté des services techniques de la Communauté et de la déchèterie.

Les camions sont lavés chaque semaine avant les collectes du tri.

Parfois, il arrive que des bacs jaunes soient collectés avec les ordures ménagères. En effet, lorsque le contenu des bacs jaunes contient trop d'erreurs de tri (grand nombre de sacs poubelles ou de verre), ils ne peuvent être acceptés dans la chaîne du tri.

Prévention

Avis aux bricoleurs, vos déchets sont dangereux !!!

Les produits que vous utilisez pour réparer votre voiture, peindre vos murs, rénover vos meubles, entretenir votre jardin ou votre piscine sont des produits dangereux pour votre environnement et votre santé. Vous prenez des précautions pour les utiliser ; vous devez en prendre aussi pour les jeter.

Vous ne devez pas jeter les emballages dans les ordures ménagères (bac à couvercle vert), ni avec le tri (bac à couvercle jaune), ni les vider dans les WC, votre évier ou dans le réseau d'eau pluvial.

Les emballages de ces produits **doivent être déposés en déchèterie** même s'ils sont vides, périmés ou avec des résidus. En effet, ils seront pris en charge pour subir un **traitement adapté et sécurisé**.



Vous faites vos courses, pensez "zéro déchets"

Quand vous faites vos courses, vous achetez en moyenne chaque année **26 kilos de déchets**.

Pour limiter ce gaspillage et donc réduire vos déchets vous pouvez privilégier les achats à la coupe, les sacs réutilisables pour les fruits et légumes, les emballages en carton, éviter les produits en petit conditionnement, ..



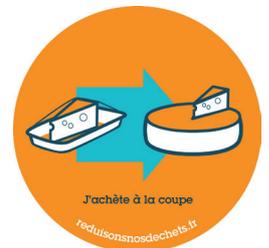
Je limite les emballages
reduisonsnosdechets.fr



J'utilise un cabas
reduisonsnosdechets.fr



J'utilise des éco-recharges
reduisonsnosdechets.fr



J'achète à la coupe
reduisonsnosdechets.fr

N'oubliez pas le recyclage

Au supermarché, vous pouvez aussi déposer dans des bornes dédiées vos

- > ampoules,
- > piles,
- > cartouches d'imprimante,
- > petits appareils électriques.

Ils seront recyclés dans les filières de traitements spécialisées.



Dépôts à côté des bacs et des points tri

Vous pensiez que ça ne se verrait pas ? c'est raté !

Matelas déposés sur le trottoir, sacs d'ordures déposés aux pieds des bacs, tas de branches déposés derrière un point tri, abandon de déchets de chantier en forêt : autant de gestes passibles d'amendes allant de 450 € à 1 500 €.

Ces dépôts rendent notre environnement visuellement laid et insalubre.

La Communauté de communes met à votre disposition **GRATUITEMENT** des outils pour **éliminer et valoriser** correctement vos déchets :

- > la collecte des ordures ménagères et des recyclables,
- > la déchèterie,
- > la collecte encombrants en porte à porte

Pour vous, vos voisins
et votre environnement :
STOP AUX DEPOTS SAUVAGES.



Portes ouvertes

Samedi 7 avril 2018

Au programme : Stands d'information sur la gestion des déchets, jeux pour les enfants, démonstration d'un camion-benne, compostage, fabrication de produits ménagers, ...

Venez jouer avec les déchets, retirer votre composteur ou adopter 2 poules aux services techniques de la Communauté de communes, le samedi 7 avril 2018 à partir de 9h.

Portes ouvertes 2017



Stand sur le tri



Démonstration de la benne



La pêche aux déchets



Flash informations de la Communauté de communes

Edité par la Communauté de communes Save Garonne et Coteaux de Cadours, Rue des Pyrénées - 31330 Grenade - Tél. : 05 61 82 85 55

Directeur de la publication : Jean Boissières • Rédaction et mise en page: Services environnement et communication

Impression : Imprimerie Ménard - 31670 Labège • Dépôt légal : en cours